



# Communiqué

Dans un courrier datant du 15 octobre 2020, l'intersyndicale interpellait les autorités (Préfecture, ARS, forces de l'ordre, SDIS) sur des points essentiels restés sans réponse depuis trop longtemps et s'aggravant ces derniers mois (agressions, attentes aux urgences, missions hors champ de compétences, carences du SAMU etc...).

**Une réunion s'est donc tenue vendredi 13 novembre en présence de tous les acteurs intéressés... Tous ?! Non !**

**Nous regrettons en effet l'absence de représentants du SAMU 33.**

Étaient présents :

- Mme La Préfète de la Gironde,
- M. Serre, (Directeur des territoires de l'ARS Nouvelle-Aquitaine
- Mme Cerfontaine (Responsable Pole médical de l'ARS Nouvelle-Aquitaine),
- Mme le responsable de la sécurité de Mme La Préfète,
- M. Le PCASDIS de la Gironde,
- M. Le DDSIS de la Gironde.

Une fois de plus, l'ensemble des acteurs sont unanimes pour dire que le système présente de nombreuses failles et que malheureusement les sapeurs-pompiers doivent y faire face.

## Violences

La Préfète nous informe qu'officiellement une compagnie de CRS (60 personnes environ) sera à demeure sur la métropole bordelaise d'ici la fin du mois de novembre, ce qui aura pour conséquences de libérer des effectifs de police pour les missions sur lesquelles nous les sollicitons... Normalement...

## Attentes aux CH

Des aménagements structurels ainsi que la création de deux postes supplémentaires d'IOA sont à l'étude. Cela afin de dissocier le flux d'entrées entre les SP d'un côté avec un accueil dédié et les autres entrées d'un autre côté.

## Sur sollicitation

Les représentants de l'ARS s'accordent à dire que la réponse de la régulation médicale du SAMU n'est pas adaptée et que c'est avec beaucoup trop de facilité qu'elle sollicite les sapeurs-pompiers. Il en est de même sur la visibilité des places disponibles dans les services d'urgences. Les ambulanciers privés quant à eux sont de plus en plus réticents à intervenir pour des missions SAMU car elles ne seraient pas assez rentables pour leurs sociétés.

L'ARS nous confirme cependant que, d'ici la fin de l'année deux transporteurs sanitaires privés vont voir le jour pour se consacrer uniquement aux missions SAMU.

Elle nous propose également, conjointement avec la préfecture, de sensibiliser la population par le biais de spots publicitaires afin de sensibiliser les usagers sur la sollicitation abusive des secours et de facto éviter l'engorgement des urgences.

Enfin, une équipe projet sur les problématiques avancées doit voir le jour d'ici la fin de l'année. Notre intersyndicale pourrait être conviée à cette réunion au titre de son expertise. **Nous ne manquerons pas d'en faire la demande.**

## Bilan

L'ARS est bien consciente des problématiques rencontrées et semble tendre la main à nos services afin de trouver ensemble des solutions. Sur l'ensemble des sujets, l'Intersyndicale a fait preuve d'unité, et restera vigilante sur les échéances promises par chacun des participants. Nous attendons des mesures concrètes et rapides !

## **FLASH INFO!!**

Lors du Comité Technique qui s'est déroulé ce jour, nous était présentée une « expérimentation relative à la gestion des admissions des urgences adultes du CHU Pellegrin. »

Dans notre dos, le CHU a œuvré avec le SDIS pour soi-disant optimiser l'accueil des vecteurs SDIS.

Dans les faits, la seule solution présentée est d'effectuer de la « surveillance groupée » par les SP. Nous ne pouvons pas être en accord avec cette méthode qui s'apparente à du gardiennage de victimes ! Nous ne devons pas pallier une nouvelle fois aux manquements des autres services !

Nous nous interrogeons une nouvelle fois sur la réelle volonté qu'a notre SDIS, à œuvrer de la sorte, sans concertations préalables avec les organisations syndicales. Cette absence de dialogue social est néfaste pour les agents, leur bien-être au travail, mais aussi de la qualité du service public !

**Dès demain, nous enverrons une invitation à l'ensemble des organisations syndicales du SDIS afin de débattre sur cette « expérience » et envisager les suites à donner à cet affront.**